

**Point n°2 : transfert de la Trésorerie Mixte de L'Isle-en-Dodon vers la Trésorerie Mixte de Boulogne sur Gesse.**

IV– Information – Concertation - Avis

Après l'avis favorable de la Direction Générale des Finances Publiques, la chef de poste a été informée.

Les agents des deux postes ont été informés lors d'une visite de la Direction dans les deux postes (16 juin 2015).

Le Directeur régional, le chef du pôle gestion publique et le responsable de la division contrôle de gestion ont rencontré conjointement le Maire de L'Isle-en-Dodon et Président de la Communauté de Communes, le 16 juin 2015.

Le projet a également fait l'objet d'une présentation et d'échanges lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Point n°3 : Spécialisation de la Trésorerie Mixte de Castanet-Tolosan par transfert du recouvrement de l'impôt aux SIP de Toulouse Rangueil et Toulouse Sud-Est**

IV– Information - Concertation - Avis

Les 3 chefs de service concernés ont été informés.

Les directeurs de pôles se sont déplacés à la trésorerie de Castanet le 30 juin 2015, où une réunion de service a été tenue en présence de tous les agents.

Le chef du pôle fiscal s'est rendu dans les SIP le 10 août 2015, les responsables des divisions « stratégie » et « Particuliers » se sont déplacés dans les cellules recouvrement le 20 août 2015.

Les agents susceptibles de suivre la mission ont été invités à visiter les deux SIP le 3 septembre 2015 et à échanger librement avec les collègues en poste.

Les élus locaux ont été contactés à de multiples reprises dès l'annonce du projet.

Un échange approfondi a eu lieu avec le Maire de Castanet et le Conseiller Départemental (08/09/2015).

**Point n°4 : Ajustement du périmètre de gestion SPL et de gestion du recouvrement de l'impôt par transfert des communes de Aussonne et Seilh de la Trésorerie Mixte de Grenade vers la Trésorerie Mixte de Blagnac.**

IV– INFORMATION – CONCERTATION - AVIS

Après l'avis favorable de la Direction Générale des Finances Publiques, les chefs de service concernés ont été informés.

Les maires des deux communes concernés ont été rencontrés et ont manifesté leur accord de principe au projet (02/07/2015).

Le chef du pôle fiscal, celui du pôle gestion publique et l'adjoint du pôle pilotage et ressource se sont rendus dans les deux trésoreries le 3 septembre 2015.